

Charte d'engagement

Maternelle au cinéma / École et cinéma

Charente-Maritime

2026-2027

En s'inscrivant au dispositif Maternelle au cinéma ou au dispositif École et cinéma, les enseignant.e.s s'engagent avec leur classe à suivre l'intégralité du parcours proposé.

Ces engagements se déclinent en plusieurs temps complémentaires et indispensables au bon déroulement des dispositifs : la formation donnée aux enseignant.e.s, la préparation en classe à la séance, le visionnage de tous les films avec leurs élèves dans le cinéma partenaire, et enfin le prolongement pédagogique en classe.

1 – L'enseignant.e prend connaissance de la programmation 2026/2027 et s'engage à venir au cinéma pour montrer **tous les films programmés** du dispositif à ses élèves.

2 – L'enseignant.e s'engage à participer à **toutes les formations proposées du dispositif**, sauf en cas d'indisponibilité majeure.

3 – L'enseignant.e s'engage à **travailler avec les élèves en amont et en aval de la séance** sur chaque film du programme accompagné d'éventuels prolongements pédagogiques.

4 – Aux alentours de la fin de l'année scolaire, l'enseignant.e s'engage à **transmettre un dossier bilan** contenant les ateliers et les pistes pédagogiques exploitées avec les élèves au cours de l'année, en lien avec le dispositif.

Toute l'équipe de la coordination est heureuse de vous accueillir avec vos élèves au sein des dispositifs et vous remercie chaleureusement de votre implication et de votre précieux investissement.